



## DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre 2025

Le seize décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heure quarante-cinq, le Conseil Municipal de la commune de Le Château d'Oléron s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. PARENT Michel, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/12/2025

**Présents :** M. PARENT Michel, Mme JOUTEUX Françoise, M. FERREIRA François, Mme HUMBERT Micheline, Mme FEAUCHÉ Catherine, Mme BRECHET Christiane, M. CHARTIER Robert, M. SORLUT Jean-Paul, M. DA SILVA Jean-Yves, Mme VILMOT Christiane, M. ROUMEGOUS Jim, Mme CHANSARD Valérie, Mme LE DOUEUFF Anne-Marie, M. NADEAU Jean-Luc, Mme HACCOURT Isabelle, M. GAUTIER David, Mme PARENT Vanessa, M. MICHEAU Philippe, Mme AVRIL Anne, Mme AUGE Cosette, Mme MONTUS-PESENTI Marie-Josée, M. CHARLES Loïc, M. DUCOTE Robert

**Absents avec pouvoir** M. LOT Rémi a donné pouvoir à Mme AVRIL Anne, M. PAIN Cyril a donné pouvoir à Mme PARENT Vanessa, Mme MORANDEAU Patricia a donné pouvoir à Mme LE DOUEUFF Anne-Marie

**Absente :** Mme BONNAUDET Martine

Mme AVRIL Anne a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 26

### 2025-7-9 - Revalorisation des tarifs municipaux – budget principal

Comme chaque année, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur les tarifs communaux (budget principal).

Il est rappelé que la mise à disposition du domaine communal fait l'objet selon le cas d'un arrêté ou d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire. Monsieur le Maire précise que certaines occupations privatives du domaine public peuvent être consenties à titre gratuit, dès lors qu'un intérêt général le justifie conformément à l'article L2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Monsieur le maire propose de prévoir un nouveau tarif pour les cirques sans chapiteau ou de petite dimension type guignol ou marionnettes : à 70€ le 1er jour et 30€/jour dès le 2<sup>e</sup> et les jours suivants, branchement compris.

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs communaux en 2026 comme suit :

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		Tarifs 2025	Tarifs 2026
Objet			
CABANE ARTISANS D'ART (redevance annuelle)		887 €	900 €
STATIONNEMENT CAMION MAGASIN		72 €	73 €
DEMOISELLE FM - Av. Citadelle (Parcelle AB 233)		494 €	502 €
TERRASSES ET AUTRES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC (le m <sup>2</sup> )		28 €	29 €
Carrelet (par jour)		17 €	17,20 €

Implantation manège 2026 - place de la République				
Objet	Tarifs 2025	Tarifs 2026		
Vacance de la Toussaint - 2 semaines	102 €	103,50 €		
Noel 2026 (tarif par occupant) - 1 mois	116 €	117 €		
Période du printemps - 2 mois	765 €	776,50 €		
Saison estivale	4 853 €	4 926 €		
La semaine supplémentaire	30 €	30,50 €		
Accueil de cirque - Citadelle / jour				
Chapiteau inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	200 €	203 €		
Chapiteau supérieur à 1000 m <sup>2</sup>	300 €	304,50 €		
Accueil de Food-trucks sur le domaine public				
petit événement	25 €	25,50 €		
Grand événement	50 €	51 €		
Occupation d'urgence de certains logements communaux				
Logement cour de la Mairie	Par mois toutes charges incluses	400 €	400 €	
	Par semaine toutes charges incluses	100 €	100 €	
	Par jour toutes charges incluses	15 €	15 €	
Mobil home Aire de camping-car (par unité)	Par mois toutes charges incluses	400 €	400 €	
	Par semaine toutes charges incluses	100 €	100 €	
	Par jour toutes charges incluses	15 €	15 €	
Salle GUYPACAUD				
Tarif journalier pour l'occupation de la maison de village	106 €	108 €		
Caution	400 €	400 €		
AIRE DE CAMPING CAR				
Objet	Tarifs 2025	Tarifs 2026		
Stationnement sur l'aire d'accueil municipale par période de 24h et par véhicule	16,00 €	16,50 €		
CABANES DU CHENAL D'ORS				
Objet	Tarifs 2025	Tarifs 2026		
Tarif plaisanciers	SURFACES DES CABANES	Forfait 30 m <sup>2</sup>	310 €	315 €
		Le m <sup>2</sup> supplémentaire	5 €	5 €
Tarif plaisanciers	SURFACES DES TERRES	Le m <sup>2</sup>	5 €	5 €
	PLEINS	Minimum de perception	96 €	97 €

Monsieur le Maire précise que la taxe de séjour sera également encaissée pour le compte d'un tiers (communauté de communes) à l'aire de camping-car. Le tarif, voté par le conseil communautaire, est fixé à 0,22€ par nuit et par personne à partir du 1er janvier 2026.

CIMETIERE			
Objet	Tarifs 2025	Tarifs 2026	
Columbarium			
5 ANS	228 €	231,50 €	
10 ANS	456 €	463 €	
15 ANS	684 €	695 €	
Demi concessions 100X150			
10 ANS	33 €	33 €	
30 ANS	98 €	100 €	
50 ANS	164 €	166 €	
Concessions			
15 ANS	3 m <sup>2</sup>	98 €	100 €
	6 m <sup>2</sup>	197 €	200 €
	9 m <sup>2</sup>	295 €	300 €
30 ANS	3 m <sup>2</sup>	197 €	200 €
	6 m <sup>2</sup>	393 €	400 €
	9 m <sup>2</sup>	590 €	599 €
50 ANS	3 m <sup>2</sup>	328 €	332,50 €
	6 m <sup>2</sup>	655 €	665 €
	9 m <sup>2</sup>	983 €	998 €
Tarif indicatif sur base d'un prix de 2/m <sup>2</sup> /an, le calcul étant appliqué en fonction de la surface réelle de la concession			

Ainsi que les tarifs suivants pour les salles de l'Arsenal :

SALLES DE L'ARSENAL					
TARIFS DE LOCATION AUX PARTICULIERS					
Objet			Tarifs 2025		Tarifs 2026
Salle de réception	Salle d'animation seule	Location journalière hors week-end	858 €	871 €	
	Salle d'animation et espace traiteur	Location journalière hors week-end	1 226 €	1 244 €	
		Chatelains	2 622 €	2 662 €	
		Oléronais hors chatelains	3 059 €	3 105 €	
		Domiciliation hors de l'île d'Oléron	4 370 €	4 436 €	
	Justificatifs du tarif différencié : taxe foncière de l'année N-1 ou d'un document prouvant le lien de filiation directe				
	Salle d'animation, espace traiteur, salle d'expo-formation	Location jour hors WE	1 839 €	1 867 €	
Salle d'exposition-formation Tarif journalier	Salle complète		613 €	622 €	
	2/3 de salle		490 €	498 €	
	1/3 de salle		368 €	373 €	
Foyer-bar	Tarif journalier		245 €	249 €	
Salle de spectacle (Billetterie incluse) Tarif journalier	Salles de spectacle et loge du rez-de-chaussée		1 226 €	1 244 €	
	Salles de spectacle et loges (rez-de-chaussée et étage)		1 594 €	1 618 €	
	Salle de spectacle (dont loge du rez-de-chaussée) et foyer-bar		1 471 €	1 493 €	
Location WE Bastion de la Brèche (totalité)			530 €	538 €	
Location WE Bastion Royal			167 €	170 €	
Arrhes	Les arrhes (40%) seront demandés à la signature de la convention. Le solde payé à la restitution des clés. Les arrhes seront perdues en cas d'annulation de la réservation dans un délai de 8 mois avant la date de location sauf cas exceptionnel : décès, maladie, catastrophe naturelle, crise sanitaire ou cas de force majeure, et ce sur présentation d'un justificatif. Au-delà les arrhes seront restituées dans leur totalité.				
Caution propre à la location de(s) espace(s)			jusqu'à 1500€	jusqu'à 1500€	

## TARIFS DE LOCATION DE L'ARSENAL POUR DES EVENEMENTS ECONOMIQUES

	Objet	Tarifs 2025	Tarifs 2026	
Salle d'animation et espace traiteur	Tarif journalier	1 114 €	1 131 €	
	Tarif horaire	223 €	226 €	
	Salle d'animation seule	849 €	861 €	
	Forfait ménage	167 €	170 €	
Salle d'exposition-formation	Salle complète	557 €	566 €	
	Forfait ménage	167 €	170 €	
	2/3 de salle (/ jour)	446 €	452 €	
	Forfait ménage	111 €	113 €	
Salle de spectacle et loges	1/3 de salle (/ jour)	334 €	339 €	
	Forfait ménage	56 €	57 €	
	Salle de spectacle	1 114 €	1 131 €	
	Tarif journalier	279 €	283 €	
Foyer Bar	Tarif horaire	223 €	226 €	
	Loge rez de chaussée PMR/jr	111 €	113 €	
	Loge étage (à l'unité)/jr	111 €	113 €	
	Technicien audio vidéo régisseur/jr - obligatoire en cas de location de la salle de	279 €	283 €	
Location Bastion de la Brèche	Tarif journalier	246 €	250 €	
	Forfait ménage	56 €	57 €	
	Forfait 1 jour	Salle 1	61 €	62 €
		Salle 2	61 €	62 €
		Salle 3	61 €	62 €
		Bastion Bodin	143 €	145 €
		Intégralité du Bastion	286 €	290 €
	Forfait 2 jours	Salle 1	106 €	108 €
		Salle 2	106 €	108 €
		Salle 3	106 €	108 €
		Bastion Bodin	255 €	259 €
		Intégralité du Bastion	530 €	538 €
	Forfait 3 jours	Salle 1	159 €	162 €
		Salle 2	159 €	162 €
		Salle 3	159 €	162 €
		Bastion Bodin	371 €	377 €
		Intégralité du Bastion	743 €	754 €
	Forfait 4 jours	Salle 1	212 €	215 €
		Salle 2	212 €	215 €
		Salle 3	212 €	215 €
		Bastion Bodin	477 €	485 €
		Intégralité du Bastion	955 €	969 €
	Forfait 5 jours	Salle 1	265 €	269 €
		Salle 2	265 €	269 €
		Salle 3	265 €	269 €
		Bastion Bodin	610 €	619 €
		Intégralité du Bastion	1 193 €	1 211 €
	Tarif journalier au-delà de 5 jours	Salle 1	41 €	41 €
		Salle 2	41 €	41 €
		Salle 3	41 €	41 €
		Bastion Bodin	82 €	83 €
		Intégralité du Bastion	184 €	186 €
Location Bastion Royal	Forfait 1 jour	143 €	145 €	
	Forfait 2 jours	167 €	170 €	
	Forfait 3 jours	212 €	215 €	
	Forfait 4 jours	292 €	296 €	
	Forfait 5 jours	318 €	323 €	
Ensemble de l'arsenal sauf salle de spectacle	Forfait 1 jour	1 020 €	1 035 €	
	Forfait 2 jours	1 591 €	1 615 €	
	Forfait 3 jours	2 334 €	2 369 €	
	Forfait 4 jours	2 970 €	3 015 €	
	Forfait 5 jours	3 501 €	3 553 €	
	Forfait ménage	216 €	220 €	
Espaces extérieurs de la Citadelle (Esplanade de l'arsenal, de l'ouvrage à cornes...)	Forfait 1 jour	490 €	497 €	
	Forfait 2 jours	530 €	538 €	
	Forfait 3 jours	796 €	808 €	
	Forfait 4 jours	875 €	888 €	
	Forfait 5 jours	928 €	942 €	
Espace traiteur seul	Tarif journalier	318 €	323 €	
Caution propre à la location de(s) espace(s)		jusqu'à 1500€	jusqu'à 1500€	

Monsieur le Maire précise que ces tarifs de location de l'Arsenal seront applicables pour les nouvelles réservations et contrats de locations à venir à partir du 1er janvier 2026. Les réservations déjà enregistrées se verront appliquer les tarifs fixés par les délibérations précédentes.

TARIFS DE LOCATION DES AUTRES SALLES AUX ACTEURS ECONOMIQUES				
Objet	à l'heure	à la journée	à la semaine	au mois
gymnase D. Douillet		160,00 €	640,00 €	1 280,00 €
bains douches (possibilité de dissocier la salle de danse)	salle complète	160,00 €	640,00 €	1 280,00 €
	demi-salle	80,00 €	320,00 €	640,00 €
salle de l'Espace Ranson		40,00 €	160,00 €	320,00 €
base nautique/salle commune		80,00 €		
court de Tennis	15,00 €			
Forfait ménage, mise en place, débarras...				20€/h par agent
Caution propre à la location de(s) espace(s)				jusqu'à 1500€

Vu l'avis favorable des syndicats des commerçants non sédentaires de la Charente Maritime, ainsi que de la commission marché, Monsieur le Maire propose de revaloriser les droits de place et annexes au droit de place appliqués pour le marché couvert, ses annexes et marchés extérieurs comme ci-dessous. Il propose en complément de reconduire la taxe d'animation à compter du 1er janvier 2026. La tarification sera la suivante :

ABONNES DU MARCHE					
Objet			Tarifs 2025	Tarifs 2026	
Marché couvert	Droits de place : Tarif annuel = coefficient X (S+2L) soit S superficie du banc et L Longueur		106,80 €	108,40 €	
	Animation/an		60,00 €	60 €	
Annexes du marché couvert (sous les arcades)	Droits de place : Tarif annuel = coefficient X (S+2L) soit S superficie du banc et L Longueur		79,50 €	80,70 €	
	Animation/an		60,00 €	60 €	
Marché extérieur (Place de la République et Rues)	Le mètre linéaire par trimestre pour une année complète	Hors saison	25,00 €	25,40 €	
		Du 15/06 au 15/09	57,40 €	58,30 €	
		Animation/an	60,00 €	60 €	
	Abonnement 52 dimanches/mètre linéaire par trimestre	Hors saison	14,50 €	14,70 €	
		Du 15/06 au 15/09	29,40 €	29,80 €	
		Animation/an	30,00 €	30 €	
NON ABONNES DU MARCHE					
Objet			Tarifs 2025	Tarifs 2026	
Marché extérieur (Place de la République et Rues)	Le mètre linéaire par jour sauf le dimanche	Hors saison	2,20 €	2,30 €	
		Du 15/06 au 15/09	3,00 €	3,10 €	
		Animation par jour	0,30 €	0,30 €	
	Le mètre linéaire par dimanche	Hors saison	2,50 €	2,60 €	
		Du 15/06 au 15/09	4,60 €	4,70 €	
		Animation par jour	0,30 €	0,30 €	

Les tarifs suivants pour la résidence d'artistes et le moulin de la côte :

RESIDENCE D'ARTISTES				
Objet		Tarifs 2025	Tarifs 2026	
Hébergement d'artistes (par chambre et par nuitée)		36 €		37 €
Artistes en résidence	par nuitée	18,50 €	19,00 €	
	sans nuitée	8 €		8 €
Accueil stagiaires (par chambre et par nuitée)		18,50 €		19,00 €
Accueil groupes temporaires (sans nuitée)		43 €		43 €
Groupes ou individuels (loyer Lannelongue ou Centre Hélio Marin) par chambre et par nuitée		13 €		13 €
Caution (par chambre)		200 €		200 €
MOULIN DE LA COTE				
Objet		Tarifs 2025	Tarifs 2026	
Caution accueil d'un artiste (par atelier)		1 000,00 €		1 000,00 €

Après en avoir délibéré, avec 25 voix POUR, 1 ABSTENTION (M. CHARLES Loïc), le conseil municipal :

- FIXE les tarifs communaux tels que présentés ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- PRECISE que l'augmentation du tarif de l'aire de camping-car ne s'appliquera qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026
- VALIDE les conventions types d'occupation précaire des cabanes au profit des artisans d'art ainsi que celle concernant l'occupation des cabanes du chenal d'Ors
- ACCEPTE de reconduire la taxe d'animation du marché à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces, notamment les conventions d'autorisation temporaire et leurs éventuels avenants, et réaliser toutes démarches destinées à la mise en œuvre de la présente délibération.

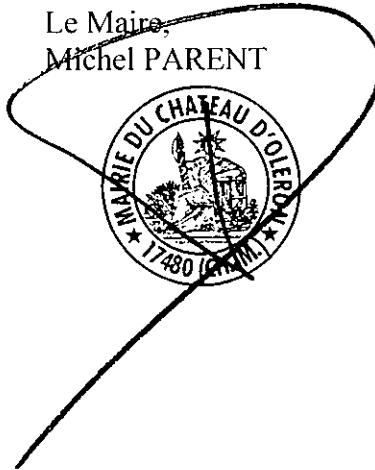
Fait le 19 décembre 2025

*Pour extrait conforme*

La secrétaire de séance  
Anne Avril



Le Maire,  
Michel PARENT



Acte rendu exécutoire  
Après télétransmission en S/Prefecture  
Le 22 DEC. 2025

Et publication pendant 2 mois à compter  
de ce jour aux lieux habituels d'affichage  
ou notification  
Le

22 DEC. 2025  
Le Maire, Michel PARENT

